Une intervention à la Chambre des députés de M. Léon Marescaux, député du Nord, à propos du vote du budget général de l'exercice 1939

M. Léon Marescaux, député du Nord, est intervenu à plusieurs reprises à la Chambre des députés, pour y défendre les intérêts généraux du commerce et de l'industrie et spécialement ceux du petit et moyen commerce du Nord.

Il a exprimé son avis, au cours de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1939, sur les questions suivantes :

1° Mobilisation des accords de clearing ; 2° nationalité des femmes belges, ayant épousé des Français ; 3° régime du forfait en matière d'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux et sur la taxe à la production.

M. Marescaux, a remporté, à propos de cette dernière question, un succès certain en obtenant de la Chambre le vote des dispositions suivantes :

a) **Régime du forfait en matière d'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux.** — On sait que les bénéfices industriels et commerciaux étaient imposables forfaitairement (loi du 31 décembre 1935, article 13 du code général des impôts directs), lorsque le chiffre d'affaires des contribuables ne dépassait pas 300.000 fr. Ce dernier chiffre était devenu insuffisant, étant donné la dépréciation de la monnaie et l'élévation des cours.

M. Léon Marescaux, réclamait, depuis longtemps, un relèvement du plafond de ce forfait. Il vient de l'obtenir en faisant voter l'article 2 quater du budget.

Cet article est ainsi conçu :

Dans le premier alinéa de l'article 13 du code général des impôts directs relatif au régime du forfait en matière d'impôts sur les bénéfices industriels et commerciaux, le chiffre de 400.000 frs est substitué à celui de 300.000 frs.

De plus, l'Administration des finances voulait compléter ainsi le texte de l'article 15 du code des impôts directs :

Les contribuables bénéficiant du régime du forfait, doivent tenir et représenter à toute réquisition du contrôleur un registre récapitulé par année, présentant le détail de leurs achats, appuyé des factures et de toutes autres pièces justificatives.

Sur l'intervention de M. Léon Marescaux, la commission des finances de la Chambre, a fait échec à ces dernières dispositions qui avaient, par ailleurs, déjà été votées par le Sénat. Par les formalités qu'elles auraient entraîné, ces dispositions auraient gêné nombre de petits et moyens commerçants.

b) **Taxe à la production.** — Il s'agissait de mettre en harmonie le plafond du forfait de cette taxe avec celui du forfait des bénéfices industriels et commerciaux.

Le texte suivant a été adopté :

Le paragraphe 1er de l'art. 28 bis du code des taxes à la production est modifié et complété comme suit:

Paragraphe 1er. — Pourront, sur leur demande et moyennant le versement d'un forfait annuel, être dispensés des obligations prévues aux articles 24, 25, 26 et 28 du présent code:

a) Les producteurs ou fabricants qui, en cette qualité ne réalisent pas plus de 400.000 frs de ventes annuelles;

b) Les redevables de la taxe de 3 % qui font profession de vendre des marchandises à consommer sur place, de fournir le logement ou se livrer aux opérations visées à l'art. 13 5° et 6° ci-dessus et dont le montant des affaires soumises à ladite taxe n'excède pas 400.000 frs par an;

c) Les autres redevables de la taxe de 3 % dont le chiffre d'affaires imposable annuellement ne dépasse pas 40.000 frs.

En ce qui concerne ce dernier contribuable, M. Léon Marescaux, avait demandé que la base de 40.000 francs, soit portée à 60.000. Il s'est heurté à un refus du Sénat.

M. Léon Marescaux, en accord avec son collègue, M. Boussut, a décidé d'intervenir par voie de dépôt d'une proposition de loi, qui aura pour objet le relèvement à 60.000 francs, du chiffre de 40.000 francs, de façon à l'adapter aux prix actuels.

Il est à noter que cet article 28 bis, se termine de la façon suivante :

Les redevables exerçant plusieurs des professions visées aux alinéas qui précèdent, ne pourront prétendre au forfait que si, pour aucune des professions, le chiffre d'affaires n'excède le maximum fixé.

Il n'est pas douteux que l'ensemble de ces dispositions ne soit très favorablement accueilli par les commerçants et industriels, petits et moyens, auxquels elles donnent une satisfaction réclamée par eux de longue date.

La séance solennelle de la Société des Sciences de Lille aura lieu le dimanche 8 janvier

Nous avons précédemment publié la liste des principaux lauréats de notre région auxquels la Société des sciences de l'agriculture et des arts de Lille, a décerné des récompenses pour l'année 1938. Ces prix seront remis au cours de la séance solennelle et publique que la Société des sciences tiendra dans la grande salle de la Société industrielle, dimanche prochain 8 janvier, à 15 h. Cette séance sera présidée par Me Marcel Decroix, président en exercice, entouré de M. le préfet du Nord, de M. le maire de Lille, du général Doumenc, commandant la 1re région, de M. le recteur de l'Académie de Lille, membre d'honneur, et des cinquante-deux membres titulaires de la vieille académie lilloise.

La tradition de la Société des sciences réserve à l'auditoire de cette assemblée annuelle la primeur d'une conférence inédite de son président, sous forme d'un discours d'usage. Cette année, Me Marcel Decroix, retracera, les origines et l'histoire du monument gothique le plus vénérable et le plus curieux de Lille, appelé le « Conclave », seul vestige conservé du Palais Rihour.

Puis la lecture sera faite du palmarès de 1938.

Nous rappelons que le grand Prix Kuhlmann des Sciences sera remis à M. Maurice Lambrey, professeur de radiotechnique à la Faculté des Sciences; le grand Prix des mines (prix Léonard Danel) à M. Auguste Dubernard, directeur de la Compagnie des Mines de l'Escarpelle; le grand Prix des Arts (prix Delphin-Petit) à M. Pierre Dautel, le sculpteur valenciennois; le prix Chartiez (Géologie appliquée) à M. Edmond Leroux, ingénieur du service des eaux au chemin de fer du Nord, et le grand prix de vertu sociale (Prix Boillaert Le Gavriau) à M. l'abbé Robert Stahl, secrétaire général de la société de patronage des Enfants moralement abandonnés.

Signalons encore: la médaille Gosselet à M. Jean-Paul Destombes, ingénieur H.E.I. à Roubaix; le prix d'Histoire (prix Louis Danel) à M. Maurice Vandalle; le prix Max Bruchet (Paléographie) à Mlle Louise Chapoton; le prix Boutrelon de Try (architecture) à M. Lemaire; le prix Deplechin (sculpture) à M. Maurice Calka; le prix Léon Blondeau (peinture) à M. Albert Sorrure; et les grandes médailles de vermeil (médailles Wicar) à M. l'abbé Alfred Leman (chimie), à M. Yves Simon (philosophie), à MM. Jacques Foucart, Etienne Vanlaer, Jules Duvivier (Histoire); enfin une médaille d'argent à M. V. Bretzner (Histoire) et une médaille de bronze à M. G. François (poésie patoisante).

Des prix de dévouement seront attribués à M. V. Duquesne (prix Gustave Dubar); à M. et Mme A. Desmedt-d'Hulster (prix Boutry-Dubar), à Mlle Claeys (prix Léon Dubar); à Mme Van Zele (prix Fernand Boutry); à Mme Elisabeth Six (prix Delattre-Parnot). Le prix Van Hende, de dévouement à l'enseignement primaire est offert à M. Louis Trisse, instituteur honoraire.

Le palmarès comporte ensuite de nombreuses médailles du travail, dont nous donnerons la liste lundi prochain. Elles sont remises à des contremaîtres, ouvriers, serviteurs ayant plus de 30 ans de présence dans la même maison. Les récompenses annuelles aux élèves du cours de chauffeurs de la ville de Lille seront également distribuées.

La Musique du 43me Régiment d'infanterie, sous la direction du capitaine Tournon, contribuera à donner à cette séance le caractère à la fois artistique et solennel, apporté par son concours et par la réputation de ses instrumentistes.

Roubaix

Aujourd'hui, mercredi 4 janvier :

Aujourd'hui: sainte Bénédicte; demain, sainte Amélie.

Soleil: Lever, 7 h. 46; coucher, 16 h. 5.

Lune: Pleine lune le 5.

Bulletin météorologique pour la journée du 4 janvier (région Nord): Ciel se dégageant la nuit, pour se recouvrir ensuite par l'Ouest; chutes de pluie précédées de quelques flocons de neige, débutant au cours de la matinée; vent d'Ouest modéré puis de Sud-Ouest, assez fort et irrégulier. Le maximum de température sera en hausse de 1 à 3 degrés sur celui de la veille.

Sapeurs-pompiers : numéro d'appel pour les incendies : 322.33.

Caisse d'épargne : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Consultation de nourrissons du Comité roubaisien de protection de l'enfance : de 10 h. à 11 h., au groupe Linné (entrée rue Jean-Macé) et de 16 h. à 17 h., à la Goutte de lait.

Dans la Légion d'honneur

Le commandant Léon Deschepper est nommé officier

M. Léon Deschepper est bien connu à Roubaix comme industriel, où il dirige une firme importante.

Mais il est aussi un aviateur de grande valeur qui, pendant la guerre, figura parmi nos grands as de la cinquième armée. Et c'est à ce titre que le gouvernement

M. Léon Deschepper

vient de lui décerner la rosette d'officier dans l'ordre de la Légion d'honneur, nomination à laquelle toute notre région applaudira.

Mobilisé en 1914 au 4e cuirassiers à Cambrai, avec le grade de maréchal des logis, il vécut tout le début de la guerre dans cette arme.

Puis, en décembre 1916, on « démonta » nos brillants cavaliers... et M. Deschepper fut affecté à la nouvelle arme, l'aviation. Il fut d'abord observateur, puis pilote dans une escadrille de bombardement... et successivement quatre citations vinrent apporter à notre concitoyen l'attestation officielle de ses remarquables qualités de sang-froid, de virtuosité et d'intrépidité. Spécialiste du vol de nuit, il fut un moment célèbre dans toute l'aviation pour avoir réussi vingt bombardements nocturnes en seize jours !

Sous-lieutenant, puis lieutenant, il fut nommé en 1918, chevalier de la Légion d'honneur avec l'admirable citation suivante :

« Officier d'élite, alliant à un incomparable allant, un grand dévouement et de belles qualités de commandant. A fait de son escadrille, un instrument de guerre de premier ordre, entraînant tous ses équipages par son exemple. Au cours de l'attaque américaine, s'est dépensé sans compter. Malade, a continué de servir avec une abnégation qui faisait l'admiration de tous. A refusé de se laisser évacuer et a volé jusqu'à la limite de ses forces. Il compte 94 bombardements de nuit, dont deux grands raids et trois reconnaissances d'armées à longue distance ».

M. Deschepper est maintenant commandant de réserve du centre du Bourget.

Conquis définitivement au « plus lourd que l'air », il continua, une fois rendu à la vie civile, à voler d'abord à La Brayelle, puis au terrain de Flers.

Là, à la demande de l'état-major, il regroupa sous le nom du Cercle aérien régional, une escadrille de douze équipages de réserves volontaires qui, pendant quatre années, a assuré toutes les missions du 1er Corps d'armée ; liaisons, transmissions, réglages, séjours aux camps, etc... permettant ainsi à l'autorité militaire d'étoffer cette formation et d'en faire le Groupe aérien régional n° 501, qui, sur le nouveau terrain de Lesquin, groupe tous les services aéronautiques du corps d'armée.

M. Deschepper a aussi fondé l'important groupement « Les Ailes roubaisiennes » qui connaît sous son impulsion une heureuse activité. Il préside aussi la section de l'Aviation populaire de Roubaix-Tourcoing, qui compte 250 jeunes gens de 14 à 20 ans, pour lesquels ont été organisés des cours de modèles réduits, de vol à voile, de mécanique, de radio, de navigation, et une école de pilotage très prospère.

M. Deschepper est titulaire des croix de guerre française et belge.

Nous lui présentons nos vives félicitations.

On prévoit une grosse affluence à la soirée du Cercle militaire samedi prochain

C'est samedi prochain, à 21 h. 30, que sera donnée dans la grande salle du Cercle de l'Industrie la fête annuelle organisée par le Cercle militaire au bénéfice de la Société d'entr'aide de la Légion d'honneur.

Nous avons déjà annoncé que le général Doumenc la présidera et que M. Carles, préfet du Nord, a promis d'y assister. Tous deux seront accompagnés de nombreuses personnalités civiles et militaires.

Aujourd'hui nous pouvons faire part que M. le consul d'Angleterre assistera aussi à cette brillante soirée et que de nombreux officiers belges ont accepté l'invitation du colonel Robyn et de son Comité.

Les cartes s'enlèvent avec rapidité ; les personnes qui désirent s'en procurer peuvent le faire en s'adressant au capitaine Jean Desruelles, au Cercle de l'Industrie, 7, Grand'Rue.

APPRENEZ les LANGUES sans peine par le DISQUE, méthode ASSIMIL — SCREPEL-POLLET, 138, Gde-Rue, Rx 501

Les leçons de jardinage de la Société d'horticulture et des jardins ouvriers

La Société d'horticulture et des Jardins ouvriers de France fera donner les leçons de jardinage suivantes le samedi 7 janvier prochain, avec distribution des graines et tombolas gratuites tirées entre tous les sociétaires présents:

A Lille-Esquermes, salle « A St-Crépin », 49, rue Vergnaud, 49, à 19 h. 30, par M. Dieudonné, sous la présidence de M. Colas, administrateur de la société; à Roubaix, salle de l'Amicale de la rue d'Oran, à 17 h., par M. Bonnet, sous la présidence de M. le docteur Ghislain, adjoint au maire; à Tourcoing, salle de l'Ermite, rue du Congo, 240 (Blanc-Seau), à 17 h. 30, par M. Defroyenne, sous la présidence de M. Edmond Debaere, chevalier du Mérite agricole.

Des cambrioleurs dévalisent le coffre-fort d'une usine, rue de Lannoy

Leur butin se limite à 500 francs

Les usines « Les Fonderies de Roubaix », 660, rue de Lannoy, ont reçu au cours de la nuit du 1er au 2 janvier, la visite de cambrioleurs.

Ceux-ci, croit-on, parvinrent à pénétrer dans l'usine en fracturant une fenêtre donnant jour sur la rue du Prince-d'Epinoy.

Par là, les chevaliers de la pince-monseigneur arrivèrent facilement à pied-d'œuvre et se portèrent aussitôt dans les bureaux de la comptabilité, où le coffre-fort les attirait.

Avec l'aide d'un attirail idoine, ils entreprirent de forcer le meuble d'acier. Ils y réussirent pour l'excellente raison que le coffre n'était fermé qu'au loquet, ce dont ils ne durent s'apercevoir qu'à la fin de leur pénible travail !

Après, sans doute, beaucoup d'efforts, ils réussirent donc à ouvrir le coffre-fort... et ne trouvèrent dedans — au lieu de la fortune escomptée — que la somme relativement modeste de 500 francs.

Dépités sans doute, les cambrioleurs raflèrent cette somme puis s'en furent sans avoir été vus. Il ne semble pas qu'ils aient touché à autre chose qu'au coffre-fort.

M. Morlet, commissaire de police de permanence, a enquêté longuement, lundi et hier, sur cette affaire, et la Sûreté a pu relever de précieuses empreintes digitales qui aideront puissamment l'enquête.

En dehors du vol des 500 francs, il faut ajouter que le coffre-fort a subi d'importantes détériorations.

Mort de M. Alphonse Boone, trésorier des Jardins ouvriers de l'Institut populaire

Nous apprenons avec regret la mort de M. Alphonse Boone, trésorier de la société des Jardins ouvriers de Roubaix (Institut Populaire), décédé lundi soir, à l'âge de 54 ans.

Jardinier depuis 1919, le défunt avait été classé hors concours. Après avoir été délégué de section durant plusieurs années, il était entré au comité-directeur en 1933 et y remplissait avec dévouement les délicates fonctions de trésorier.

Ancien combattant, décoré de la croix de guerre, M. Boone faisait aussi partie depuis longtemps de la « Mutuelle Nadaud ». Ouvrier consciencieux, il était très estimé de ses patrons et de ses camarades de travail.

Ses funérailles auront lieu demain jeudi à 14 h. 30, en l'église du Sacré-Cœur.

Les funérailles de M. Galitien, directeur honoraire des douanes

Hier mardi, à 9 h. 30, en l'église Notre-Dame, ont été célébrées les funérailles de M. Fernand Galitien, directeur honoraire des douanes, chevalier de la Légion d'honneur, décédé samedi à l'âge de 86 ans, chez son gendre, M. le docteur Dubois.

La levée du corps fut faite, 43, rue de la Fosse-aux-Chênes, par le clergé de la paroisse.

Dans l'assistance on remarquait une délégation des services sédentaire et actif des douanes, parmi laquelle nous avons notamment relevé la présence de MM. Prévost, directeur à Lille; Lembrouck et Raout, inspecteurs principaux à Lille; Niel, inspecteur principal à Roubaix; Carlier et Croquette, capitaines à Roubaix et Tourcoing; Brissart, lieutenant à Roubaix; Arnal, receveur à Wattrelos, etc...

A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps fut conduit au cimetière de Macon-Condé (Nord) pour y être inhumé dans le caveau de famille.

Pour les Belges de Roubaix-Tourcoing et environs

Les cours de langue flamande donnés par M. A. Van Hoyweghen, à la Maison des œuvres, rue du Vieil-Abreuvoir, 33 bis, recommenceront le jeudi 5 janvier, pour les enfants, et le lundi 9 janvier, pour les adultes, à 18 h. 30. Devant le succès obtenu par ces cours gratuits, nous croyons utile de rappeler que ceux-ci sont ouverts aux Belges, et ont lieu le lundi et le jeudi de 18 h. 30 à 19 h. 30.

Les Belges qui seraient désireux de suivre ces leçons, peuvent encore se faire inscrire jusqu'au 4 janvier, chez M. Pollefeys, rue Lacroix, 83, à Roubaix et chez M. Bouckaert, rue de Leers, 192, à Lys-lez-Lannoy.

Les combattants belges et les pensions d'invalidité

La Fédération nationale des combattants belges nous communique:

Pour être admis à faire valoir leur droit à une pension d'invalidité, sans limitation de délai, les anciens combattants belges doivent réunir l'une des conditions suivantes:

Il faut: 1° Ou bien l'invalidité soit la conséquence d'un traumatisme de guerre éprouvé dans des circonstances qui sont de nature à justifier l'octroi du chevron de blessure; 2° Ou bien que l'affection dont est atteint le requérant soit grave au point de mettre ses jours en danger ou d'entraîner une invalidité permanente de 75 %; 3° Qu'en outre, le traumatisme ou les manifestations de l'affection invoquée aient été constatés au cours de la campagne et puissent, par aggravation progressive ou évolution insidieuse, avoir donné lieu à la maladie actuelle, ou que le fait générateur de celle-ci, soit péremptoirement établi et que la relation entre ce fait et la maladie actuelle puisse être scientifiquement admise.

Le secrétaire se tiendra à la disposition des intéressés à la permanence du dimanche 8 au siège, 126, rue de la Gare.

Association des anciennes élèves du Lycée de jeunes filles de Roubaix

Le Comité de l'Association des anciennes élèves du Lycée de jeunes filles nous prie d'annoncer que le thé dansant qu'il organise comme chaque année, aura lieu le 12 février 1939. Cette fête, dont le succès fut tel l'an dernier que les salons où elle avait lieu étaient trop petits pour contenir la foule élégante qui s'y pressait, se fera cette année dans une salle plus grande. Le Comité a pris, en effet, ses dispositions et c'est dans la grande salle de bal du Cercle de l'Industrie qu'un jazz réputé fera danser les invités des anciennes élèves.

Nous rappelons à ce sujet que les invités doivent être munis de cartes d'invitation à leur nom et signées par une ancienne élève. Les anciennes élèves doivent présenter au contrôle, leur carte d'adhérente. Des invitations leur seront distribuées à la prochaine réunion. Les personnes qui désirent des invitations peuvent en demander chez Miles Bézelin, 2, Grand'Rue, et Delahousse, 96, rue du Collège.

Mutuelle « Le Bien-Etre du Travailleur »

Demain jeudi 5, à 19 h. 30, au siège, rue du Collège, 199, réunion du Conseil d'administration.

Les membres de la section chirurgicale sont informés de ce que les cotisations seront perçues dorénavant par le collecteur, chaque mois, et ce à partir de janvier. Un timbre spécial sera appliqué sur le livret.

Les membres ayant des réclamations à présenter ou des secours à demander peuvent s'adresser par écrit soit au président soit au Conseil, le premier jeudi de chaque mois.

La réunion générale aura lieu le 15 janvier, à 16 h. 30. A l'ordre du jour : renseignements utiles et changement du règlement.

Samedi 7, de 16 h. à 18 h., au siège, remboursement aux déposants de la Caisse d'épargne de la coopérative (4e trimestre 1938).

Avis aux logeurs

La police de sûreté nous prie de rappeler aux aubergistes, maîtres d'hôtel et logeurs en garni la nécessité qui s'impose à eux d'avoir à présenter au visa de ce service, du 1er au 15 janvier, leur registre de logeur.

Pour cette formalité, se munir d'un timbre fiscal de 5 frs.

Les personnes qui, pour une raison quelconque, ont cessé de recevoir des voyageurs dans leurs établissements, sont invités à déposer leur registre à la Sûreté.

Les éboueurs et les étrennes

A diverses reprises, nous avons inséré la communication suivante:

« L'administration municipale croit répondre aux sentiments unanimes en décidant que la quête traditionnelle du personnel de l'ébouage à l'occasion du Nouvel an est interdite ».

L'administration municipale nous prie de rappeler à la population que les quêtes dont il s'agit sont et demeurent interdites, bien que certains éboueurs croient devoir glisser dans les boîtes aux lettres des cartes de visite collectives portant les souhaits traditionnels.

Les douaniers sont perspicaces

Mardi matin, le capitaine Carlier, le lieutenant Brissart et plusieurs douaniers de la brigade des douanes de « Roubaix-Ville » ont opéré une perquisition chez Raymond Lapauw, domicilié 38, rue de la Chaussée, cour Parent, 3, où, d'après certains renseignements recueillis par eux, du tabac belge était caché.

La visite apparaissait inutile quand l'un des douaniers trouva que la conduite de Mme Lapauw, qui restait obstinément couchée, avait quelque chose d'insolite.

Mme Lapauw fut priée de se lever, ce qu'elle fit de bien mauvaise grâce. Et dans le lit, sous le sommier, on découvrit 8 kg. 500 de tabac haché.

Naturellement, le tabac a été saisi et un procès-verbal a été dressé à la charge de Raymond Lapauw et de sa femme.

Le feu fait des dégâts dans une habitation rue Richard-Lenoir

Mardi matin, vers 9 h., un incendie s'est déclaré dans un immeuble occupé par plusieurs locataires, et situé 23, rue Richard-Lenoir. Cet immeuble appartient à la firme «Les fils de Clovis Ettelaer», constructions mécaniques, même adresse.

Le feu s'était déclaré dans la toiture de l'immeuble, on ignore comment, et il fallut faire appel aux pompiers qui mirent une petite lance en action.

L'incendie fut rapidement maîtrisé. Néanmoins, les combles et le plafonnage du grenier ont quelque peu souffert, et l'on estime que les dégâts se monteront à plusieurs milliers de francs.

Un vélo est volé...

M. Albert De Ghey, 37 ans, domicilié 41 bis, rue Delespaul, cour Hus, 4, avait déposé hier son vélo sous le porche de l'usine Winants, rue Condorcet, où il travaille.

A midi, quand il voulut reprendre sa machine, le vélo n'était plus là! Un habile et preste filou avait opéré.

...mais un autre vélo est retrouvé

Par contre les agents Dupire et Bernard ont trouvé, au cours de la nuit de lundi à mardi, un vélo abandonné rue Sainte-Elisabeth. Cette bicyclette, qui porte une plaque au nom de M. Descamps, 40, rue Louise de Bettignies, à Wattrelos, a été remisée au poste central de police.

LES AUTORISATIONS DE BATIR. — La direction des travaux municipaux vient d'accorder les autorisations suivantes à MM. Gilot, 203, rue Daubenton, pour faire construire une habitation sur son terrain sis rue Daubenton, 201, sous les réserves incluses de l'avis d'autorisation. Etablissements Deschepper, 50, rue de Sébastopol, pour faire démolir les dépendances en leur immeubles, sis rue de Sébastopol, 79. M. Dupont, 66, rue du Grand-Chemin, pour faire reconstruire une partie de façade, démolie par une automobile, au droit de sa propriété sise rue de Lille, 229. M. Vandierdonck, 29, rue Louis-Décottignies, pour agrandir un garage en la propriété sise même adresse, conformément au plan fourni. M. Boucart, 13, rue de Saint-Etienne, pour faire construire une cuisine et une salle de douches, en sa propriété sise même adresse, conformément au plan fourni et sous les réserves incluses dans l'avis d'autorisation. Etablissements Ch. Pollet et fils, 59, rue de Blanchemaille, pour effectuer les travaux faisant l'objet de leur pétition, sous les réserves incluses dans l'avis d'autorisation.. M. Couroublé, 35, boulevard de Beaurepaire, pour faire construire une salle de forage sur leur propriété sise même adresse, et face au canal. L'alignement actuel doit leur être conservé. Etablissements Lemaire et Dillies rue des Filatures, pour effectuer quelques transformations à l'intérieur de leur usine sise même adresse et modifier une porte vers la rue du Coq-Français. M. Joye, 302, rue du Blanc-Seau, à Tourcoing, pour faire construire un garage à l'intérieur de sa propriété sise avenue Louis-Pluquet, 2. Anciens établissements du Fontenoy, pour faire construire un garage dans leur usine sise même adresse. M. Rangotte, 335, rue d'Alger, pour faire construire un garage sur sa propriété sise même adresse. L'alignement sera donné sur simple demande au moment des travaux. M. Libbrecht 44, rue Pauvrée, pour percer des fausses fenêtres en son magasin sis rue Pellart, 52. L'immeuble étant frappé d'alignement, il est strictement interdit de toucher aux arcades de maçonnerie.

POUR LE TIMBRE ANTITUBERCULEUX. — La société de pêche l'« Ablette », dont le siège est situé 161, rue Lacroix, a versé une somme de 20 fr. à titre de don pour le timbre antituberculeux.

Le comité nous prie de remercier cette société pour son geste généreux.

ECOLES DE PERFECTIONNEMENT DES SOUS-OFFICIERS DE RÉSERVE (Infanterie). — Les sous-officiers de l'école d'infanterie ayant commandé le manuel du gradé sont priés de passer ce jour, entre 18 h. 30 et 19 h. 30, au Cercle des S.O.R., 10, rue du Maréchal-Foch, 1er étage, où cet ouvrage leur sera remis.

MUTUELLE DES EMPLOYÉS DE BRASSERIE ET LIQUORISTES (C.G.T.). — Ce soir mercredi, réunion de la commission à 18 h. 30.

CHEZ LES TRAVAILLEURS CONFÉDÉRÉS DES CHEMINS DE FER. — Une réunion générale des retraités des chemins de fer aura lieu le samedi 7, à 15 h., à la Bourse du Travail de Roubaix, boulevard de Belfort.

ECOLE DE PERFECTIONNEMENT DE S.O.R. DU SERVICE DE SANTÉ. — Les séances pour janvier 1939 auront lieu les 13, 20 et 27, de 19 h. 30 à 20 h. 30. Ecole Industrielle, rue du Collège, 76, salle XIII, sous la présidence du directeur et de son adjoint.

SYNDICAT DE MARCHANDS DE CHARBON DÉTAILLANTS. — Aujourd'hui, mercredi 4, réunion générale à 19 h., au siège, « Café de la Rotonde ».

LES ARTISANS RÉUNIS DE ROUBAIX-TOURCOING ET ENVIRONS (63, rue de Lannoy). — Ce mercredi, de 19 h. à 20 h., permanence. De service : M. Gadenne.

UNION DES ARTISANS DE LA RÉGION DU NORD (U.A.R.N.). — Permanence ce mercredi, de 19 h. 30 à 20 h. 30, au « Café Pandore, 28, rue Pauvrée.

AMICALE MARCELIN-BERTHELOT. — Ce mercredi 4, réunion de Commission. A l'ordre du jour : questions importantes.

AMICALE JEAN-MACÉ. — Nous sommes heureux de porter à la connaissance des membres et des amis de l'Amicale Jean-Macé que le bal, qui avait été annoncé pour le 24 décembre dernier et retardé à cause du froid, aura lieu le samedi 14 janvier, dans les mêmes conditions : de 21 h. à 2 h. du matin. Prix d'entrée : 2 francs ; distribution et bataille de confetti, serpentins.

LES CHANTEURS RÉUNIS. — Ce mercredi 4 janvier, à 19 h., répétition pour toutes les dames : « Guillaume Tell ».

HARMONIE DU NOUVEAU-ROUBAIX. — Pas de répétition ni de solfège ce mercredi 4.

LA MUSE DE NADAUD. — Réunion au siège le lundi 9 janvier : œuvres nouvelles ; punch traditionnel et projets intéressants.

CERCLE « LES XL ». — Ce mercredi 4 janvier, pas de répétition.

CLUB LYRIQUE DE L'UNION (176, rue de Tourcoing). — Ce soir, mercredi 4 janvier, répétition générale, hommes et dames à 19 h. 30. Communication par le président.

GROUPE LYRIQUE DU FONTENOY. — A l'occasion des fêtes de l'An, les répétitions partielles et la réunion de Commission d'aujourd'hui mercredi 4 janvier n'auront pas lieu.

ORPHÉON « LES INOFFENSIFS ». — Ce mercredi soir, à 20 h., au siège, 149, rue de l'Ommelet, répétition générale.

CHORALE « L'EPEULOISE ». — Ce soir, à 20 h., répétition générale au siège.

FANFARE « LA PAIX ». — La répétition de ce soir est reportée au 11 janvier.

L'ENTREPRISE GÉNÉRALE DE TRANSPORTS DU NORD
— Fondée en 1890 —
SOCIÉTÉ
E. DERONCQ, J. PIERCHON et Cie
Siège social : 62, rue de Cambrai, LILLE a l'honneur d'informer sa clientèle de Lille, Roubaix Tourcoing, Halluin, Comines, Armentières et la région qu'elle a adopté un nouveau mode d'acheminement à dater du 1er Janvier 1939 pour ses expéditions en Groupage Rapide sur l'OUEST de la France.
En ce qui concerne notamment les Régions du SUD-OUEST et du MIDI, rien n'est modifié dans ses acheminements.
Elle vous rappelle qu'elle assure toutes les villes de France par groupage.
ROUBAIX : Halle 5, rue de l'Ouest, Téléphone 306.52 - 306.53.
5, rue du Général-Sarrail T. 360.66.
TOURCOING : 5, Place Victor-Hassebroucq, Téléphone 12.61.

LES TRAVAUX DE VOIRIE, A CROIX

La rue Kléber (Ph. J. de Rx.)

Au début de 1938, le 10 février, le Conseil municipal, au cours de sa séance, enregistrait l'autorisation préfectorale et les résultats d'adjudication pour l'exécution de la première tranche d'un programme de grands travaux de voirie, subventionné sur le produit de la loterie des Régions libérées.

Cette première tranche comprenait la réfection des chaussées des rues de Thionville, du Nord, Gambetta et Kléber, dont le revêtement était défectueux.

Ces travaux ne sont pas encore entièrement terminés, certains ayant été précédés d'installation d'égouts. Les riverains accueilleront avec satisfaction leur fin prochaine, d'autant plus qu'en raison des intempéries récentes, l'abord des habitations, dans la rue Kléber, par exemple, n'était guère facile.

CROIX

La nouvelle commission de la clique scolaire des Amicales laïques

La commission désignée par la Fédération des Amicales laïques a renouvelé le nouveau comité directeur de la Clique scolaire.

Ce comité est composé comme suit : président d'honneur, M. Louis Seigneur; vice-président d'honneur, MM. Montois et Daerden ; président, M. Caby G. ; vice-président, M. J. Delacourt ; secrétaire, M. Castermans Lucien ; trésorier, M. Dejans F. ; secrétaire adjointe, Mlle Vansinghel ; trésorière adjointe, Mme Lampe ; archiviste garde matériel, M. Leblanc C. ; directeur, M. Degezelle E. ; sous-directeur, M. Deronne F. ; professeur de tambour, M. De Ryckers L. ; professeur de clairon, M. Baudart E.

Les cours et répétitions ont lieu au Foyer des Amicales, Parc de l'Hôtel de Ville, à 19 h., tous les mardis, pour les tambours, et tous les mercredis pour les clairons. Les cours de fifres reprendront incessamment.

Les inscriptions des nouveaux membres sont reçues pendant les cours.

Les anciens membres ne faisant plus partie de la Clique et qui auraient encore en leur possession un uniforme ou un instrument, sont priés de les rendre au cours de la prochaine répétition.

Les funérailles de M. Emile Caucheteux

Mardi, à 9 h., en l'église Saint-Pierre, ont été célébrées les funérailles de M. Emile Caucheteux, administrateur de la société de secours mutuels « La Saint-Martin », chevalier du Mérite social, dont nous avons annoncé la mort, à l'âge de 79 ans.

La levée du corps fut faite au domicile du défunt, 309, rue des Ogiers, par M. l'abbé Lefebvre, curé de la paroisse.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Paul Catteau et Julien Louridan, représentant le conseil d'administration de la « Saint-Martin » ; Gustave Duquesne, vice-président de l'Union Mutuelle Croisienne, et Lagache, secrétaire des « Amis des Ogiers ».

M. l'abbé Lefebvre, assisté par MM. les abbés Planckaert et Mulliez, vicaires, célébra la messe.

Dans la nombreuse assistance, on remarquait M. l'abbé Drieux, curé de Saint-Martin, vice-président de la « Saint-Martin » ; MM. Gustave Delescluse, président adjoint de l'Union des Sociétés de secours mutuels de Roubaix-Lannoy et leurs cantons ; Henri Roupain, président de l'Harmonie municipale ; Julien Leman, vice-président de l'Amicale des Médaillés du Travail ; M. l'abbé Dubar, vicaire à Saint-Jean-Baptiste à Roubaix, ainsi que de nombreux mutualistes.

A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps de M. Caucheteux a été conduit au cimetière de la ville, où il a été inhumé.

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS. — Aujourd'hui mercredi 4 janvier : à 15 h., à l'Hôtel de ville (docteur Bathiat) : à 16 h. 30, à la Maternité (docteur Ducamp).

CONTRIBUTIONS DIRECTES. — Passage du contrôleur à l'Hôtel de ville le mercredi 4 janvier de 14 h. à 17 h.

ASSURANCES SOCIALES «LA FAMILLE». — La permanence du vendredi 6 janvier, au local rue Jean-Jaurès, 14, est supprimée.

L'Exposition du Progrès social

AU CENTRE RÉGIONAL DE ROUBAIX on posera samedi prochain les premières pierres de huit pavillons

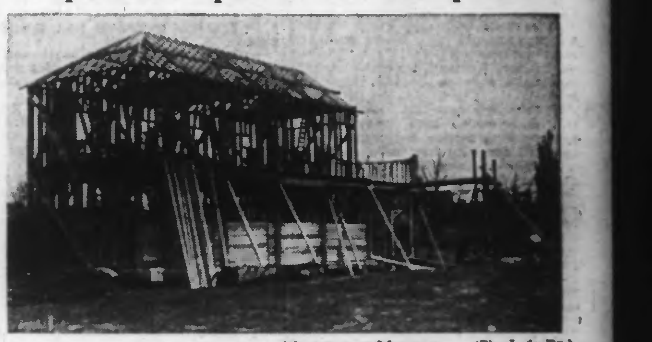

Le pavillon de la Meurthe-et-Moselle (Ph. J. de Rx.)

Avec le dégel, les travaux ont repris au Centre régional de Roubaix, et à un rythme accéléré.

Peu à peu, le parc Barbieux change de physionomie et la future exposition prend tournure. La clôture est maintenant arrivée à « La Laiterie » et se continue activement. D'autre part, plusieurs pavillons sortent déjà de terre et l'on peut dès maintenant admirer, à travers le squelette des charpentes, l'architecture particulière à telle ou telle région.

Les travaux de curage des étangs sont à peu près terminés et, dans les îlots du grand lac, on se prépare à installer les attractions lacustres.

Il est vrai qu'il ne reste plus que quatre mois pour achever les travaux mais l'on assure que tout sera prêt en temps utile.

Ajoutons que, samedi prochain 7 janvier, on posera solennellement les premières pierres des futurs pavillons des départements de la Moselle, de la Meurthe-et-Moselle, du Haut-Rhin, du Bas-Rhin, de l'Oise, de la Seine-et-Marne, de la Marne et du Pas-de-Calais.

De nombreuses personnalités assisteront à ces cérémonies.

WASQUEHAL

A Wasquehal, il n'y a plus que 124 chevaux...

Le recensement de la cavalerie de Wasquehal, prescrit annuellement par l'autorité militaire, accuse à la date du 1er janvier, un total de 124 chevaux. Sur ce nombre, on en compte 24 non soumis au classement (10 réformés et 12 chevaux et 2 juments de moins de 5 ans). Il en reste exactement 100 qui seront soumis au classement en 1939. Dans ce nombre sont compris 70 chevaux hongres et 30 juments.

A remarquer, qu'il n'existe plus à Wasquehal, de cheval entier, ni de mulet, ni de mule. Signalons toutefois que le nombre de 124 chevaux existant dans les écuries wasquehaliennes au 1er janvier 1939 est identique à celui du 1er janvier 1938.

...et il y a 2.592 pigeons-voyageurs répartis entre 143 colombiers

Le recensement annuel des pigeons voyageurs arrêté à la date du 1er janvier 1939 accuse un total de 2.592 pigeons voyageurs répartis dans 143 colombiers. Sur ce nombre, on compte 1.562 pigeons entraînés et 1.030 non entraînés. Ajoutons que les colombophiles de Wasquehal, sont affiliés à huit fédérations différentes siégeant à Wasquehal, Croix, Roubaix, Tourcoing, Flers-Breucq, Marcq-en-Barœul et Lille.

Il y a lieu de signaler que le nombre d'amateurs colombophiles est en légère diminution par rapport à l'an dernier. En effet, au recensement du 1er janvier 1938, on avait relevé 164 amateurs pour un total de 2.901 pigeons.

169 naissances contre 110 décès en 1938

Au cours de l'année 1938, qui vient de s'achever, les services de l'état civil, ont enregistré 169 naissances contre 110 décès, soit un excédent de 59 naissances.

Au cours de la même année, il a été procédé à la célébration de 59 mariages et il n'a été transcrit qu'un seul jugement de divorce. Il a été enregistré, en outre, 25 transcriptions de décès concernant des personnes domiciliées à Wasquehal, mais décédés en dehors de la commune.

L'Arbre de Noël du Parti social français

La section de Wasquehal-centre, du Parti social français, organise sa fête de Noël, pour dimanche prochain 8 courant, salle du café Sluyts, à 16 h., et y convie tous ses membres sans distinction.

En plus des friandises et jouets, il y aura une distribution de vêtements chauds et d'objets utiles.

On nous prie de rappeler la réunion privée qui aura lieu la veille, 7 courant, à 20 h., au même local et à laquelle sont invités tous les adhérents.

Orateurs : MM. Beylard et Lano.

ENCOURAGEMENT NATIONAL. — Paiement des primes mensuelles, trimestrielles et semestrielles aux familles nombreuses, mercredi 11 janvier, de 14 à 16 h., à la mairie, 3me guichet. Se munir de la carte jaune ou rose.

FRATERNELLE DES A.C. DU CENTRE. — Ce mercredi soir, de 18 à 19 h., permanence au siège, Café de la Cloche, place Fénelon, notamment pour les anciens combattants nés jusqu'au 20 janvier 1889 qui sollicitent leur retraite.

CAISSE « LA FAMILLE » (Capreau). — La permanence, 1, rue de Roubaix, sera ouverte ce soir mercredi, de 19 à 20 h. et samedi 7 janvier aux mêmes heures, pour le paiement des prestations et des retraites.

PHARMACIEN DE GARDE. — Dimanche 8 janvier, M. Wasselin, rue de la Vendée, pour le secteur de Wasquehal et Flers-Breucq.

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — Demain jeudi, à 14 h. 30, salle annexe rue de Roubaix, pour les mamans du Capreau (lettres A à D).

RAPPEL D'ALLOCATIONS DE CHOMEURS. — Samedi 7 janvier, au cours du paiement des secours aux chômeurs, on paiera le rappel du mois de décembre sur la base de 0 fr. 50 par jour.

POUR L'ŒUVRE DES PETITS MÉNAGES. — Au cours de la fête annuelle des «Amis de la Planche-au-Ries», une collecte faite au profit de l'œuvre des petits ménages de Wasquehal a rapporté la somme de 36 fr. qui a été versée au siège de l'œuvre, café de la salle des fêtes, 40, rue de Roubaix, où les dons en espèces et en nature continuent à être reçus.

CLIQUE SCOLAIRE DU CAPREAU. — Répétition générale demain jeudi, salle rue de Roubaix. Tambours à 18 h. 30, clairons à 19 heures.

WATTRELOS

Une conférence sur la signalisation et la circulation routières

C'est le dimanche 8 janvier, à 10 h. 45, salle Deltour, rue Roger-Salengro, à Wattrelos, qu'aura lieu l'inauguration officielle des cours de motorisation de l'école de Wattrelos.

Cette inauguration se fera sous le haut patronage du comité régional du Nord de la Fédération des Sociétés d'éducation physique et de préparation militaire, représentés par M. le commandant Hémard, président général du Comité ; M. le capitaine Dooghe, président de la Commission de motorisation ; M. le sous-lieutenant Inglebert, directeur général des écoles de motorisation, et M. le sous-lieutenant Vantorhoudt, secrétaire général.

A l'occasion de cette inauguration, une conférence sur la signalisation et la circulation routières sera faite par le capitaine Dooghe, inspecteur chargé des examens pour la conduite des automobiles.

L'intérêt que présente cette question d'actualité est un sûr garant du succès de cette manifestation.

Tous les élèves des cours de motorisation de l'école de Wattrelos, ainsi que leurs parents et tous les usagers de la route, sont invités à assister à cette séance.

Une manifestation de sympathie aux établissements Lefebvre-Bastin

Une charmante fête s'est déroulée dernièrement à l'usine Lefebvre et Bastin, de Wattrelos.

Pour manifester leur sympathie à leur directeur, M. Alfred Delbergue, qui prend sa retraite, après 32 années de services dans la maison, les chefs de service, contremaîtres, employés, contredames et médaillés du travail, s'étant cotisés pour lui offrir un magnifique souvenir, furent conviés chez lui à une réunion intime, placée sous la présidence d'honneur de Mme Maurice Lefebvre, présente à la cérémonie, ainsi que ses fils, MM. André et Louis Lefebvre.

M. Guillaume Wredow, un des vétérans de la maison, prit la parole pour remercier M. Delbergue. Il offrit ensuite une gerbe de fleurs à Mme Delbergue, ainsi qu'à Mme Maurice Lefebvre, qu'il remercia de sa présence, et à Mme Delbergue fils.

M. André Lefebvre, au nom de la maison, excusa M. Bastin, empêché, s'associa aux paroles élogieuses de M. Wredow, et remercia M. Delbergue de sa longue et dévouée collaboration.

Après les vivats de circonstance, M. Delbergue, avec émotion, remercia le personnel et les patrons, de toutes ces marques d'estime.

Le champagne fut servi, tandis que des chanteurs se faisaient entendre, accompagnés au piano par Mlle M.-L. Vanlaer.

ECOLES DE PERFECTIONNEMENT DES S.O.R. DE WATTRELOS. — Pendant le 1er trimestre 1939, les séances auront lieu aux dates ci-après, annexe de la mairie, à 19 h. 15, pour l'artillerie.

Pour l'infanterie, séances normales : 4 et 18 janvier, 1er et 15 février, 1er, 15 et 29 mars; séances du B.C.S. : 13 et 27 janvier, 10 et 24 février, 10 et 24 mars.

Artillerie : 3 et 17 janvier, 7 et 23 février, 7 et 21 mars.

Génie : 10, 24 et 31 janvier, 14 et 28 février, 14 et 28 mars.

Les nouvelles inscriptions sont reçues tous les jours à la gendarmerie, ou avant les séances. Se munir du livret militaire.

Infanterie : aujourd'hui mercredi 4 janvier, à 19 h. 30, annexe de la mairie, séance pour tous les inscrits, sous la direction de MM. le capitaine Derreumaux, de la P.M.S.; le lieutenant Marcellim, directeur de l'école, et de M. le lieutenant Duvillers.

A L'UNION DES MUTILÉS ET RÉFORMÉS. — Les membres de l'Union sont invités à assister aux funérailles de M. Arthur Dhalluin, mutilé de guerre, le jeudi 5 janvier, à 9 h., à l'église Saint-Maclou (Centre). Assemblée à la maison mortuaire, 42, rue Claude-Bernard, à 8 h. 45.

DON AUX HOSPITALISÉS. — M. Boute, cafetier, 166 rue Carnot, a remis à la direction des Hospices une somme de 21 francs, produit d'une quête faite au cours d'un banquet. La Commission administrative nous prie de lui adresser ses vifs remerciements.

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS. — Demain jeudi, à 9 h., à l'école des filles de la rue de Boulogne, et à 14 h. 30, à la salle des fêtes de la rue Jean-Jaurès.

LANNOY

Une séance récréative du groupement des jeunes de l'U.N.C.

Le groupement des Jeunes de l'U.N.C. organise pour le dimanche 15 janvier, à 17 h., dans la salle des fêtes du patronage Saint-Augustin, rue de la Lièvre, à Hem, une séance récréative au profit de sa caisse de secours.

L'excellente troupe mixte des J.U.N.C. sous la direction de M. J.-M. Nuttin, interprétera une œuvre qui a déjà obtenu beaucoup de succès, « Peg de mon cœur », comédie en 3 actes, et un drame en un acte de François Coppée, « Le Pater ».

Prix des places : réservées, 8 fr.; premières, 6 fr.; secondes, 4 fr.

On peut se procurer des billets chez